

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1466-2026

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 20 avril 2026, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé : « Règlement (avec modifications) numéro 1466-2026 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments patrimoniaux, initialement adopté sous le premier projet de règlement numéro PP12-2026 ».
2. Que ledit règlement a fait l'objet d'un certificat de conformité au schéma d'aménagement, émis par la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska, en date du 23 juin 2026.
3. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
4. Que ledit règlement entre en vigueur, selon la loi, le 23 juin 2026.

Donné à Granby, ce 26 juin 2026.

La greffière adjointe,

M^e Sabrina Béland

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Granby, certifie, ce 26 juin 2026, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 26 juin 2026.

La greffière adjointe,

M^e Sabrina Béland